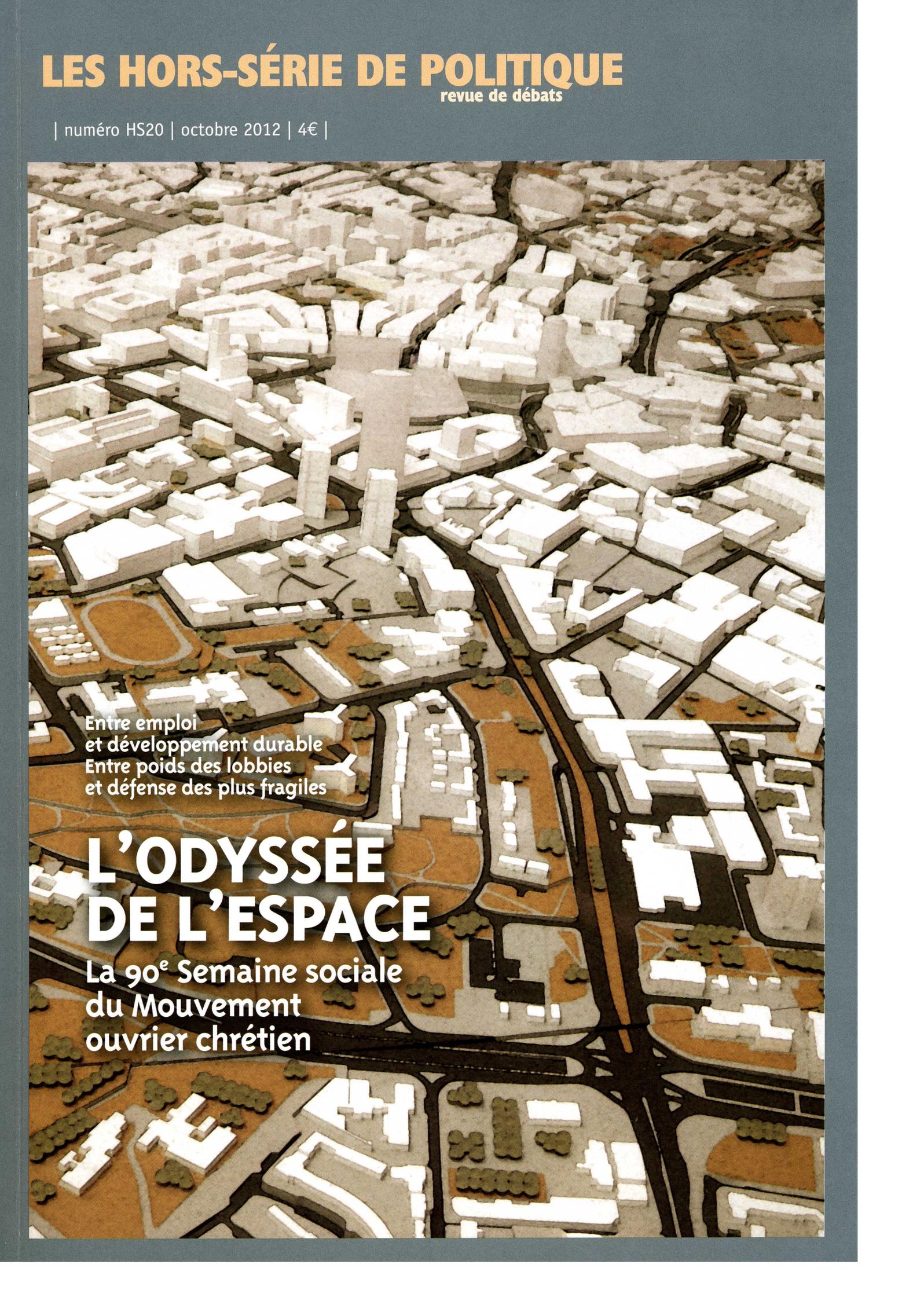


LES HORS-SÉRIE DE POLITIQUE

revue de débats

| numéro HS20 | octobre 2012 | 4€ |



Entre emploi
et développement durable
Entre poids des lobbies
et défense des plus fragiles

L'ODYSSÉE DE L'ESPACE

La 90^e Semaine sociale
du Mouvement
ouvrier chrétien

Le territoire, foyer de croissance intelligente et durable

Bouleversements technologiques, épuisement des ressources naturelles et des matières premières, réduction des moyens publics, dualisation croissante des territoires et des populations, concurrences accrues entre les villes et les territoires : ces quelques défis à venir imposent de repenser le développement territorial et de s'interroger sur les meilleures stratégies à mettre en place.

BERNADETTE MÉRENNE-SCHOUMAKER

professeur invité, Université de Liège

Le développement est le résultat de l'interaction entre des territoires et des projets, des dynamiques d'entreprises et l'action des institutions. Comment cela se passe-t-il concrètement ? Comment intégrer les dimensions sociales et la durabilité dans le développement ?

Comment répondre à ces questions ? D'abord en précisant quelques concepts, puis en cherchant à prospecter les pistes du développement aujourd'hui. Cette réflexion s'appuiera sur un livre récent auquel nous avons contribué¹ et plus spécifiquement sur les trois premiers chapitres dont nous sommes l'auteur.

LE TERRITOIRE : UN CONCEPT POLYSÉMIQUE

Si le terme territoire est aujourd'hui très répandu, celui-ci n'en reste pas moins porteur de différents sens et au total assez flou. Il peut désigner une simple aire d'extension d'un phénomène, un espace d'enjeux sociaux, une portion de la surface terrestre délimitée que se réserve une collectivité humaine qui l'aménage en fonction de ses besoins ou le lieu de vie d'un groupe social. En fait, le mot « territoire » a une double origine et peut être analysé de différentes façons.

Comme le souligne bien M. Le Berre², le terme territoire pro-

vient du latin *territorium*, lui-même dérivé de *terra*, la terre. Il signifie morceau de terre appropriée. Dans la langue française, il a donné naissance aux mots terroir et territoire. Ce dernier s'est imposé à l'époque moderne en devenant l'espace relevant d'un prince et en acquérant un sens juridique très fort auquel on peut associer trois idées : celle de domination liée au pouvoir du prince, celle d'une aire dominée par ce contrôle territorial et celle des limites matérialisées par des frontières. C'est de ce sens que dérive toujours aujourd'hui l'expression d'« aménagement du territoire ».

À partir de 1920³, suite aux travaux des éthologues qui commencent à étudier les animaux dans leur milieu naturel et non plus seulement en laboratoire, le concept acquiert un sens éthologique et désigne l'espace dominé par une société animale.

Le terme « territoire » a été ensuite transféré à l'anthropologie, à la psychologie (dans le cas d'êtres humains « hors norme ») puis à la sociologie (dans le cas de groupes plus ou moins marginaux). Enfin, le transfert a gagné l'étude des groupes sociologiques « normés » et les travaux géographiques où l'on y présuppose, comme en éthologie, qu'il n'existe pas de comportements sociaux sans territoire⁴.

Si le terme territoire est banal,

la géographie jusqu'à une époque récente ne l'a que peu utilisé lui préférant le mot région et surtout les termes milieu ou espace⁵. En fait, le terme territoire ne s'est imposé qu'après 1980 à la faveur non seulement de la montée en puissance de l'aménagement du territoire mais encore et surtout des préoccupations sociales en géographie.

Pour les géographes, le territoire peut être analysé de trois points de vue différents : existentiel, physique et organisationnel⁶. Ces trois facettes sont fondamentales dans la pratique du développement territorial.

La facette existentielle est souvent un point de départ. On s'y interroge sur l'entité que constitue le territoire pris en compte et sur son identité traduite par son nom. Ce dernier est la première relation

1 G. Baudelle, C. Guy et B. Merenne-Schoumaker, *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*, Rennes, PUR, 2011.

2 M. Le Berre, « Territoires », A. Bailly, R. Ferras et D. Pumain (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, 2^e éd., 1995, pp. 601-622.

3 *Ibidem*, pp. 601-602.

4 *Ibidem*, p. 604.

5 B. Merenne-Schoumaker, *Analyser les territoires. Savoirs et outils*, Rennes, PUR, Didact Géographie, 2002, pp. 9-13.

6 M. Le Berre, *op. cit.*, pp. 610-617.

TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le territoire, foyer de croissance intelligente et durable

BERNADETTE MÉRENNE-SCHOUMAKER

Y a-t-il une échelle pertinente pour mener à bien des actions de développement ? En fait, on ne peut pas donner à cette question une réelle réponse scientifique car rien ne permet d'affirmer qu'une échelle est plus pertinente que les autres.

► de dépendance entre un lieu et son inventeur. Il permet de le repérer et de le signaler aux autres, il indique aussi l'appropriation. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler comment les découvreurs ont désigné les territoires rencontrés sur leur route ou encore les changements de toponymie liés à des changements de régime politique. La facette existentielle est évidemment forgée par le groupe qui donne du territoire à l'extérieur une vision globale, à la fois par ses revendications territoriales, par l'affirmation d'un sentiment d'appartenance et par l'unité de fonctionnement qu'il lui confère. Le territoire est l'espace d'une société.

La facette physique permet de mettre l'accent sur les *configurations territoriales*. C'est assez classique en géographie où l'on s'attache souvent à mettre en évidence la structure particulière d'un espace, structure traduisant en quelque sorte ses arrangements territoriaux. Tout territoire est, en effet, un ensemble de lieux qui possèdent des propriétés naturelles et matérielles. Les propriétés naturelles sont liées aux effets de localisation : il peut s'agir d'éléments naturels (par exemple, les températures hivernales), de potentialités (par exemple, la pratique du ski) ou de contraintes (par exemple, des surcoûts de dépenses pour l'entretien des sites). Les propriétés matérielles résultent des actions d'aménagement qui sont toujours sélectives (par exemple, l'aménagement de routes) et donnent au territoire sa physionomie.

Un territoire n'est pas qu'une réalité morphologique ; c'est en-

core un *système organisé par des acteurs*. D'où l'intérêt de la facette organisationnelle qui cherche à identifier les acteurs, à rechercher leurs rôles spécifiques ainsi que les échanges d'informations et les processus décisionnels qui permettent de comprendre comment fonctionne le territoire. En outre, tout territoire est un système qui évolue sans cesse, ce qui conduit à s'intéresser aux *dynamiques territoriales*.

LE TERRITOIRE : UN CONCEPT MULTI-ÉCHELLES

Le terme « territoire » peut désigner des espaces à différentes échelles depuis les territoires de la vie quotidienne jusqu'aux territoires du Monde.

Classiquement, on s'est attaché aux échelles institutionnelles, soit, en Belgique, les Communes, Provinces, Régions... Mais aujourd'hui et en particulier dans le cadre d'actions, on préfère souvent d'autres échelles, correspondant davantage à des espaces de vie, généralement à l'échelle supra locale comme les agglomérations, les régions urbaines, les pays (communauté d'intérêts économiques et sociaux en milieu rural), les communautés urbaines, les territoires d'une intercommunale de développement économique, les pays touristiques, les aires de coopération transrégionale...

La question majeure pour beaucoup de ceux qui souhaitent agir est dès lors : y a-t-il une échelle pertinente pour mener à bien des actions de développement ? En fait, on ne peut pas donner à cette question une réelle réponse scientifique car rien ne per-

met d'affirmer qu'une échelle est plus pertinente que les autres. Ce qui apparaît toutefois, c'est que tout territoire sur lequel on veut mener une action doit avoir une certaine taille, pas en superficie mais en nombre d'acteurs, ce que nous appelons une « masse critique », et ce afin que les opérations puissent être menées à bien. En outre, on pourrait même parler d'optimum car, au même titre qu'il est difficile d'intervenir en matière de développement territorial quand le nombre d'acteurs est restreint, il est aussi très difficile de le faire là où les acteurs sont très nombreux comme dans les très grandes villes.

CROISSANCE INTELLIGENTE

C'est une des trois priorités de la nouvelle stratégie « Europe 2020 » (une croissance « intelligente, durable et inclusive ») présentée par l'Union européenne en mars 2010 et qui réforme et prolonge la stratégie de Lisbonne.

Les domaines visés sont l'éducation, la recherche et l'innovation et l'exploitation optimale des technologies de l'information et de la communication.

Elle se traduit à travers trois objectifs :

1. consacrer 3% du PIB de l'UE à la recherche et au développement (investissements publics et privés) et renforcer les politiques favorisant l'innovation ;

2. assurer un taux d'emploi de 75% parmi les hommes et les femmes de 20 à 64 ans d'ici 2020, en favorisant l'emploi des femmes, des jeunes, des travailleurs plus âgés, des personnes peu qualifiées et des immigrants légaux ;

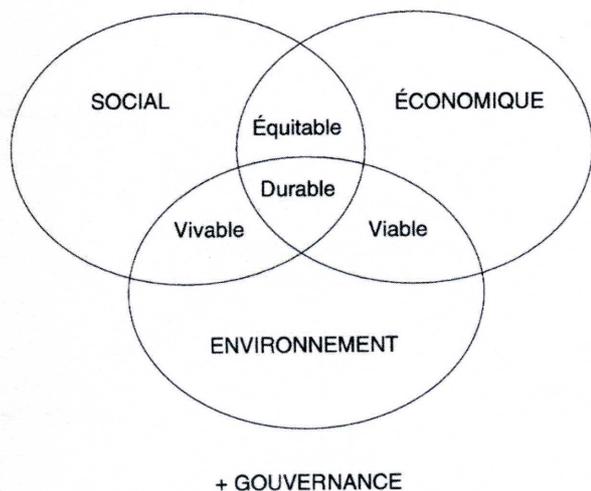


FIGURE 1 : Les quatre composantes du développement durable

Source : F. Rouxel et D. Rist, *Le développement durable. Approche méthodologique dans les diagnostics territoriaux*, Paris, Certu, 2000, p. 33.

3. relever le degré d'instruction en poursuivant deux objectifs : abaisser le taux de décrochage scolaire à moins de 10% et porter à 40% au moins le nombre de personnes entre 30 à 34 ans disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (ou une qualification équivalente).

DURABILITÉ

Le concept de développement durable ou soutenable a émergé progressivement au sein de l'aménagement du territoire et du développement régional. Toutefois, le terme de *développement durable* n'apparaît de manière institutionnalisée pour la première fois qu'en 1972 lors de la conférence de Stockholm sur l'environnement et l'événement qui le sacralise est le rapport Brundtland demandé par la Commission des Nations unies sur l'Environnement et le Développement (Cnued), publié en 1987 et intitulé «Notre avenir commun». Le développement durable y est défini comme «le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins».

Le développement durable est donc un *concept global* qui repose sur *trois piliers* :

- un pilier économique, car il cherche à favoriser la croissance économique (sans laquelle aucun développement n'est possible) ;
- un pilier social, car son but est d'assurer une répartition équitable des richesses et du bien-être aujourd'hui et demain et de renforcer de la sorte les solidarités entre les territoires ;
- un pilier environnemental,

car l'objectif est de protéger l'environnement en réduisant les pollutions, en préservant la qualité de l'eau ou de l'air, en maintenant la biodiversité...

À ces trois piliers, on a pris l'habitude d'en ajouter un quatrième : la *gouvernance*, partant de l'idée qu'il n'y a pas de développement possible sans une gestion plus transparente et plus collective de la chose publique. Le développement durable se veut donc un développement équitable, viable et viable (FIGURE 1).

Mais les trois piliers sont inégaux en raison de la forte faiblesse du pilier social. Ainsi, dans le cadre de l'«Europe 2020», les finalités en matière de croissance durable touchent essentiellement la mise en place d'une économie plus compétitive et à faibles émissions de carbone, exploitant les ressources de façon optimale et durable et la protection de l'environnement (réduire les émissions et prévenir l'appauvrissement de la biodiversité) et se réduisent à trois objectifs en termes énergétiques :

- réduction de 20% des gaz à effet de serre entre 1990 et 2020 ;
- 20% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie ;
- accroissement de 20% de l'efficacité énergétique.

Par ailleurs, il convient de rappeler⁷ que tout développement qui se veut durable doit chercher à intégrer les sept grands principes suivants :

Les principes de prévention à la source et de précaution. Dans le doute quant aux conséquences environnementales d'une action, il convient de prendre des me-

sures de prévention visant à empêcher la dégradation de l'environnement et la pollution et pas simplement y remédier. Il vaut mieux prévenir que guérir et ne pas attendre l'irréparable pour agir.

Le principe pollueur-payeur.

Il touche à la responsabilité de celui qui dégrade l'environnement et qui en conséquence doit réparer.

Le principe de participation.

Il ne s'agit pas seulement de répondre à la contestation, ni même de consulter une représentation plus ou moins large, mais bien d'organiser une véritable participation des citoyens – tous acteurs, tous concernés – à la prise de décision. Le développement durable, pour se traduire dans les faits, implique, en effet, une adhésion sociale qui exige elle-même en amont information, sensibilisation, actions de formation et débat démocratique, c'est-à-dire une nouvelle gouvernance.

Le principe de rationalité.

Il ne s'agit pas seulement d'assurer une répartition équitable des avantages et des inconvénients des réalisations, mais bien de prendre en compte toutes les conséquences sociales des décisions. Cette dimension sociale institue la primauté de l'homme et apparaît comme une des clés pour assurer la conciliation entre l'objectif de développement et celui de protection de l'environnement.

7 F. Rouxel et D. Rist, *Le développement durable. Approche méthodologique dans les diagnostics territoriaux*, Paris, Certu, Dossier n°105, 2000, pp. 18-20.

Il faut cesser d'associer le développement à la seule croissance économique, à la seule augmentation du PIB. Développement signifie aller vers un « mieux » sans nécessairement aller vers « plus ».

► **Le principe d'intégration verticale et horizontale.** La mise en place du développement durable implique d'abord une coordination de toutes les politiques sectorielles : c'est l'intégration horizontale. Mais, au sein de chacune d'elles, il convient encore de coordonner les différents niveaux de pouvoirs : c'est l'intégration verticale.

Le principe de solidarité. Ce principe implique un partage équitable entre tous les habitants de la planète : notre développement ne peut se faire au détriment de celui des autres. Il suppose aussi une solidarité avec les générations futures dont la survie et la liberté dépendent de la préservation des ressources naturelles actuelles.

Le principe de liberté des générations futures. Le principe est de ne pas tout verrouiller, de laisser des marges de manœuvre pour le futur.

Toutefois, malgré son succès, le développement durable reste ambigu : comment, par exemple, concilier l'équité territoriale (faire en sorte que chaque territoire ait la possibilité de se développer dans de bonnes conditions sociales et environnementales) avec la dynamique économique fondée sur des flux et des échanges qui se focalisent sur des points ou des espaces spécifiques ou encore comment concilier durabilité et croissance, développement économique et développement social. En outre (S. Brunel, 2008, pp. 14-30), la planète et plus particulièrement ses ressources naturelles ne passent-elles pas souvent avant l'humanité ?

INTÉRÊT NOUVEAU

Quatre raisons majeures peuvent à notre sens expliquer l'intérêt de plus en plus grand pour un développement axé sur les territoires :

- le modèle récent de développement économique « prélever, utiliser/consommer, jeter »⁸ est insuffisamment ou mal connecté aux besoins des acteurs des différents territoires et de leurs habitants ;

- la plupart des territoires éprouvent des difficultés à construire une stratégie spécifique qui leur permettrait de se démarquer des autres de telle sorte que tous les territoires sont devenus concurrents les uns des autres et essayent de s'arracher les investisseurs à coups d'aides financières ou en nature (par exemple, terrain mis à la disposition des entreprises ou accords sociaux particuliers négociés toujours à la faveur des entreprises) ;

- les mêmes politiques et les mêmes outils n'ont pas partout les mêmes impacts ;

- les crises financières, écologiques et sociales ont accentué partout les problèmes, notamment dans les régions les plus fragiles.

En outre, tout porte à croire que tout développement territorial de demain devra rencontrer de nouveaux défis comme les importants bouleversements technologiques, l'épuisement des ressources naturelles et des matières premières, la réduction des moyens publics, la dualisation croissante des territoires et des populations et, comme nous l'avons déjà dit, les concurrences accrues entre les

villes et les territoires.

Il faut donc repenser le développement territorial et s'interroger sur les meilleures stratégies en la matière.

Comment favoriser le développement ?

De quel développement parle-t-on ? La question est fondamentale car comment mettre en place une politique de développement sans savoir où l'on va et quels sont les objectifs poursuivis ?

Pour nous, il faut cesser d'associer le développement à la seule croissance économique, à la seule augmentation du PIB. Développement signifie aller vers un « mieux » sans nécessairement aller vers « plus ». D'où l'intérêt des actuelles recherches sur de nouveaux indicateurs du développement, notamment des indicateurs environnementaux (climat, transports, consommation et biodiversité) et des indicateurs sociaux (santé, insertion sociale, connaissance). En changeant d'indicateurs, on risque d'ailleurs de changer le regard sur le développement et de se fixer de nouveaux objectifs. En fait, le développement devrait viser à mettre en place une économie utile socialement parlant et répondant aux besoins des habitants.

À l'échelle d'un territoire, cela signifie que le développement doit promouvoir une économie ancrée dans ce territoire et recherchant des complémentarités et des échanges avec les territoires voisins. Il s'agit donc de mieux valoriser ses ressources pour plus de cohésion sociale et territoriale.

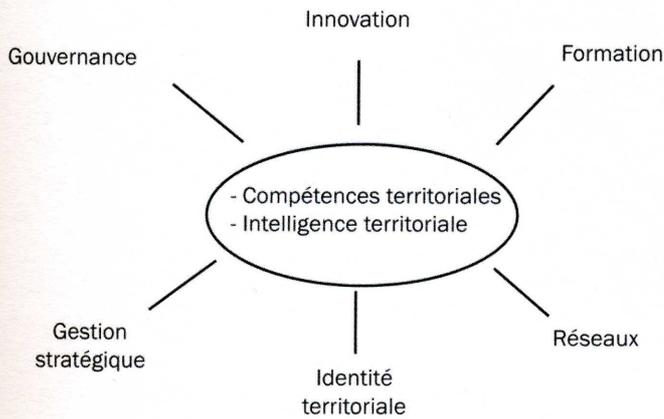


FIGURE 2 : Les nouveaux facteurs du développement territorial

Source : B. Mérenne-Schoumaker, « Les nouveaux concepts du développement territorial : une mode ou de nouveaux paradigmes ? », *Van Christaller tot Wallerstein, Liber Amicorum Prof. Pieter Saey, Zelzate, Nautilus Academic books, 2007*, p. 362.

À PROPOS DES RESSOURCES

Le terme ressources a beaucoup évolué dans le temps. Il fut d'abord associé aux *ressources naturelles*, c'est-à-dire aux potentialités du milieu physique (sous-sol, sol, eau, flore, faune) qui, prélevées et valorisées par l'homme, devenaient (et sont toujours) de véritables richesses.

Dans les années 1980, le terme *ressources humaines* s'imposa pour qualifier la force de travail ou le personnel d'une entreprise (ce qui amena à rebaptiser tous les « services du personnel » en « service des ressources humaines »).

Depuis moins de dix ans, le terme *ressources* est de plus en plus associé au terme *territoire* si bien que l'expression *ressources territoriales* désigne les potentialités d'un milieu que les acteurs peuvent activer pour en faire des richesses. Ces ressources territoriales correspondent non seulement à des *ressources matérielles* mais encore à des *ressources immatérielles* traduisant de la sorte le poids des facteurs intangibles dans le développement.

En effet, toutes les recherches récentes montrent que, dans les régions qui se développent, ces facteurs intangibles comme le savoir chercher, la capacité d'innover, la maîtrise des technologies, l'ouverture à la nouveauté, la sécurité et l'assurance, le climat entrepreneurial, le cadre de vie, la capacité d'accueil... sont plus importants que les facteurs tangibles tels les ressources naturelles, les voies de communication, les terrains et les bâtiments disponibles, les disponibi-

lités en main-d'œuvre, les aides financières et fiscales...

En outre, ces ressources territoriales ne sont pas des dotations initiales mais le résultat d'un processus fondé sur des coopérations, des complémentarités et des spécialisations, c'est-à-dire le résultat d'*acquisitions progressives*, d'où la faible mobilité de ces ressources et la croissance des inégalités régionales et locales.

Valoriser de telles ressources est dès lors fondamental en matière de développement.

LES NOUVEAUX FACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

À côté des facteurs classiques de développement (situation géographique, ressources naturelles, marché, main-d'œuvre ou aides des pouvoirs publics), six facteurs nouveaux semblent avoir émergé⁹ : l'innovation, la formation, l'insertion dans des réseaux, l'identité territoriale, une gestion stratégique et la gouvernance. Par ailleurs, comme le met en évidence la figure 2, ces facteurs se combinent dans deux nouveaux « macrofacteurs » : les compétences territoriales et l'intelligence territoriale.

L'innovation

C'est la capacité de créer, d'évoluer, de s'adapter, de changer... Dans un monde en perpétuel changement, ce facteur apparaît de plus en plus important et touche non seulement la production mais encore la vente, la gestion, l'organisation des entreprises et des institutions, la formation... et concerne autant les produits que les procédés. Elle ne se réduit donc pas à l'innova-

tion technologique – certes déterminante – mais vise également tous les paramètres du système régional.

La formation

Pas de développement territorial sans une population bien formée, à la fois son élite mais aussi tous les citoyens. L'objectif d'un secteur de formation efficace est non seulement d'amener chacun à se former, c'est-à-dire à acquérir des savoirs et des savoir-faire, mais encore et surtout des savoir-être ou attitudes : acquérir le goût d'apprendre, de créer, d'évoluer, savoir prendre des responsabilités, savoir se prendre en charge, savoir s'organiser, savoir se mettre au service des autres, savoir collaborer, savoir dialoguer... et ce tout au long de la vie. Le système scolaire est, sans aucun doute, visé au premier chef mais aussi les familles et la vie associative où se forment également les personnalités.

L'insertion dans les réseaux

Dans un monde marqué par la formidable montée des interdépendances, et ce à toutes les échelles, les réseaux jouent un rôle déterminant. Il s'agit bien entendu des réseaux formels comme informels dans lesquels ►

8 Centre de ressources du développement durable (Cerdd), *Manifeste pour une économie territoriale durable*, Portail du développement durable des acteurs du Nord-Pas-de-Calais, mai 2011. (www.cerdd.org)

9 B. Mérenne-Schoumaker, « Les nouveaux concepts du développement territorial : une mode ou de nouveaux paradigmes ? », *Van Christaller tot Wallerstein, Liber Amicorum Prof. Pieter Saey, Zelzate, Nautilus Academic books, 2007*, pp. 361-365.

TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le territoire, foyer de croissance intelligente et durable

BERNADETTE MÉRENNE-SCHOUMAKER

Redonner sa place aux habitants, en les mettant au centre du modèle, en jouant la carte des compétences et des savoir-faire et en faisant de ces habitants de réels acteurs économiques du territoire.

- les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont un rôle essentiel. Pour être efficaces, ces réseaux doivent déboucher sur de vrais partenariats. L'insertion dans les réseaux permet aux acteurs d'être mieux informés, d'atteindre une masse critique, de mieux savoir prévoir, de mieux savoir évoluer...

L'identité territoriale

Celle-ci se fonde sur un ensemble de valeurs partagées ainsi qu'une fierté d'être ensemble pour le faire ensemble. L'identité se construit le plus souvent au départ de ressources territoriales banales, c'est-à-dire que l'on trouve un peu partout mais qui, par leur combinaison et la volonté des partenaires, deviennent spécifiques dans un cadre spatial bien déterminé. L'identité permet non seulement d'être connu mais encore d'être reconnu.

La gestion stratégique

Une stratégie, c'est la capacité à se projeter dans l'avenir, à baliser des futurs possibles, à se donner des objectifs. La gestion territoriale ne peut être que stratégique, ce qui impose de construire des projets réalistes et partagés par les acteurs et de se doter d'un calendrier et d'un système d'évaluation des actions. Pour élaborer une stratégie, il convient d'articuler des démarches *bottom-up* (faire remonter des projets venant de la base) et *top-down* (initier des projets d'en haut).

La gouvernance

Comme nous l'avons déjà dit, c'est un facteur important en matière de développement territorial, devant faciliter la compréhension entre acteurs (institutions publiques, entreprises, associations...), la possibilité d'un travail en commun et la coordination de leurs actions. Il est aussi à la mode et souvent chargé idéologiquement, voire fourretout. Pour nous, c'est d'abord une nouvelle forme d'organisation plus démocratique et transparente devant éviter que les intérêts des mandatés prennent le pas sur ceux de leurs mandants.

Les compétences territoriales

Issu du monde de l'entreprise, le terme compétence se retrouve aujourd'hui un peu partout et plus particulièrement dans l'enseignement. Spécifiquement, une compétence est la capacité d'agir de façon pertinente, dans une situation nouvelle et complexe, en mobilisant spontanément, correctement, de manière intégrée, des ressources internes et externes et parallèlement la capacité à réfléchir sur la situation et surtout sur la démarche mise en œuvre (c'est le processus de métacognition).

Transféré dans le domaine du développement territorial, le facteur est donc synthétique intégrant des ressources et des démarches relevant de plusieurs facteurs déjà cités. En fait, une compétence est un agencement d'actions et non une simple opération. C'est un processus qui implique l'accroissement de la capacité d'intervention d'une société sur elle-même.

L'intelligence territoriale

Également issue du monde économique où il est question d'intelligence économique, l'intelligence territoriale suppose la maîtrise de l'information via une veille territoriale (ou activité de surveillance permanente de l'environnement externe et interne) et passe par la mutualisation des connaissances et des compétences à l'échelle du territoire ce qui implique collaboration, concertation, partage, échange, association des énergies... C'est le résultat d'une mise en système pour mieux maîtriser les ressources, avoir la capacité de réagir face aux problèmes, forcer les synergies entre acteurs et donner de la cohérence aux projets.

QUATRE NOUVEAUX MODÈLES

Comme le dit bien le Centre de ressources du développement durable¹⁰, de nouveaux modèles de développement émergent peu à peu et proposent différentes alternatives au modèle dominant. Ils peuvent nourrir et enrichir l'économie territoriale durable. Ces trois modèles sont :

- **l'écologie industrielle** (ou économie circulaire) qui consiste à faire des déchets des uns les ressources des autres et concevoir ensemble le cycle de production et le cycle de vie des produits ;
- **l'économie de la fonctionnalité** qui consiste à ne plus privilégier la vente de biens mais plutôt leurs usages et leurs fonctions, en imaginant une offre globale de solutions articulant produits et services ;
- **l'économie résidentielle** (ou économie présentielle) qui consiste à tirer parti du poten-



tiel de développement économique que représentent les revenus des résidents (actifs ne travaillant pas sur le territoire, touristes, retraités).

À ces trois modèles, nous en ajouterons un quatrième, celui des **villes créatives**. Le principe est d'axer le développement sur celui du secteur de la culture et des industries créatives et/ou de favoriser la contribution de la culture à l'innovation dans tous les secteurs de la nouvelle économie et de la société. Les modèles de planification urbaine qui en résultent sont essentiellement de trois types¹¹ :

- viser à des retombées par la culture et la créativité avec des investissements importants en termes d'équipements et d'infrastructures ;

- améliorer la qualité de vie, l'image et le rayonnement territorial via des labels, des actions et des événements ;

- se constituer en réseau (par exemple, le réseau des villes créatives de l'Unesco).

Ajoutons que le développement récent d'espaces de *coworking*, c'est-à-dire des lieux dédiés à l'échange, l'open-innovation, la co-création et la créativité qui regroupent un espace de travail partagé et des équipements performants (wifi, salle multimédia...) et une communauté de novateurs venant de divers secteurs procède de la même logique. En Wallonie, leur développement est appuyé par Creative Wallonia, programme-cadre en vue de placer la créativité et l'innovation au cœur de l'économie et de la société. Notons que la formule *smart work centers* peut en être proche

même s'il s'agit dans ce cas de lieux de télétravail.

PISTES À EXPLORER

Toutes les pistes reposent sur un principe de base : « reterritorialiser » l'économie et revoir les choix de développement. Comme l'a montré le Centre de ressources du développement durable¹², quatre pistes sont possibles :

Piste 1 : considérer toutes les options possibles, en faisant des faiblesses et des contraintes autant d'opportunités, en exploitant toutes ses richesses même les plus anodines, en articulant passé, présent et futur et en diversifiant pour éviter la trop forte spécialisation.

Piste 2 : nouer des partenariats entre collectivités et entreprises et avec des territoires voisins.

Piste 3 : penser ensemble intelligence économique et prospective territoriale en prenant le temps d'un bon diagnostic préalable et en misant sur l'innovation sociale et organisationnelle.

Piste 4 : redonner sa place aux habitants, en les mettant au centre du modèle, en jouant la carte des compétences et des savoir-faire et en faisant de ces habitants de réels acteurs économiques du territoire via, par exemple, leur implication dans des projets de proximité et solidaires où ils pourraient même s'impliquer financièrement parlant.

Il s'agit finalement « de replacer l'économie au service du bien-être des gens, la finance au service de ce système et la politique comme l'art d'harmoniser et de dynamiser le tout ».

Axer le développement dans les

territoires apparaît pour beaucoup comme une voie nouvelle qui cherche à rencontrer les problèmes actuels. Si ce n'est pas la recette miracle (mais y a-t-il une recette miracle ?), son intérêt majeur est de remettre au cœur du processus de développement les hommes, leurs liens sociaux, la qualité de vie, le plaisir de vivre ensemble... Certes les potentialités ne sont pas partout les mêmes car les contraintes et les opportunités peuvent différer d'un lieu à l'autre. Partout cependant il existe des ressources territoriales qu'il conviendrait de mieux valoriser. Cela ne signifie nullement un repli sur soi car, comme nous l'avons montré, les échanges avec d'autres territoires restent essentiels. En outre, une telle option rappelle aussi que le futur n'est pas un donné mais qu'il se construit.

Regarder l'avenir, c'est déjà le changer... ■

10 *Op. cit.*, 2011.

11 A. Vincent et M. Wunderle, *Le développement territorial transversal*, Bruxelles, Crisp, Dossier n°77, 2011, pp. 17-18.

12 *Op. cit.*, 2011.

13 Y. De Wasseige et F. De Walque, *L'économie au service des gens*, Charleroi, Couleurs livres, 2009, p. 128.

Autres références bibliographiques

Observatoire national des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable, *Repenser l'économie*, Cahier 4, 2009. <http://observatoire-territoires-durables.org>.

H. Gumuchian et B. Pecqueur (dir.), *La ressource territoriale*, Paris, Economica, 2007.

B. Zuideau (Ed.), *Développement durable et territoire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010.